

**ATELIER D'HISTOIRE SOCIALE****HISTOIRE DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE ET DE LA PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE DANS LE GRAND EST****Mise à jour : 11/02/21**

Inscriptions auprès des référents de l'Atelier : Bernard Balzani : bernard.balzani@univ-lorraine.fr
et/ou Jacques Bergeret, délégué régional CNAHES Grand Est : cnahes.grandest@gmail.com

Cet Atelier d'Histoire Sociale, mené en partenariat CNAHES-AH-PJM en cours de constitution en janvier et février 2021, donne lieu dès à présent à des échanges et des préparations en vue d'une **première réunion de travail en visioconférence le mardi 30 mars de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h.**

Il devrait prioritairement travailler (essentiellement à distance) sur les projets suivants :

A – École de formation professionnelle de REBEVAL, établissement de l'Éducation Surveillée, aujourd'hui disparu de Neufchâteau.

Au départ, l'idée était d'organiser à Neufchâteau, en 2013 ou 2014, avec le soutien et l'engagement de la PJJ, une manifestation publique dans un format à définir en fonction de notre travail de préparation et de ce qui aurait pu être négocié avec la municipalité. C'était sans compter avec la réalité du travail à fournir, de la longue marche administrative nécessaire pour l'accès aux archives protégées par un moratoire de 100 années, et des forces mobilisables dans l'affaire ! A ce stade, rien n'a encore été proposé à la municipalité et ce n'est pas la peine de le faire tant qu'avec ceux qui voudront bien s'engager dans l'action, nous ne serons pas en capacité de le faire à partir d'une proposition construite.

Cette manifestation qui s'adresserait au grand public et au public professionnel, viserait à introduire un débat sur **la protection sociale et l'éducation des mineurs délinquants d'hier et d'aujourd'hui** en mettant en correspondance et tension une partie au moins des points indicatifs suivants à informer :

1/ un rappel de l'histoire de l'institution sous divers angles (choix du site par le ministère de la Justice / transformation-adaptation des locaux militaires avec le concours des jeunes de Saint Maur / ouverture avec le premier directeur Jacques CECCALDI (rappel des différents directeurs qui se sont succédés si possible en campant l'originalité ou non de chaque période) / place de la formation scolaire et professionnelle/ Conceptions pédagogiques et mises en œuvre, d'après Jacques BOURQUIN, d'un système « progressif » / rapports avec l'environnement (employeurs – population...) / problématique de l'époque concernant la prise en charge des mineurs de 21ans relevant de la Justice / difficultés internes au centre et modification de la politique de l'Éducation Surveillée et du ministère de la Justice amenant finalement la fermeture de l'établissement, dans un temps de contestation des formes d'enfermement / la fermeture et ses conséquences : pour les jeunes, les personnels de l'Éducation Surveillée, la ville de Neufchâteau et l'environnement.

2/ le lien avec le temps présent : retour progressifs d'établissements d'éducation fermés et renforcés... / problématique actuelle concernant les mineurs délinquants et débats qui ont conduit à la dernière modification de l'ordonnance n°45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante / ce qui a changé à partir de 1991 dans le passage de l'Éducation Surveillée à la PJJ / l'évolution du métier d'éducateur de la PJJ : formation et modes d'intervention / la place et les conceptions des formations professionnelles destinées aux mineurs pris en charges par la PJJ / l'évolution des partenariats PJJ avec les Conseils Départementaux et le secteur privé de l'Éducation Spécialisée / l'actualisation des descripteurs de la jeunesse d'aujourd'hui prenant en compte les effets liés aux migrations et avec un focus sur les mineurs non accompagnés délinquants relevant des Conseils Départementaux.

B - l'ISES de Montoy-Flanville en Moselle.

Né en 1969, c'est le troisième établissement qui voit le jour en Lorraine, en complément (à discuter) de l'IPES de Neufchâteau et de l'ISES de Bar-Le-Duc, un établissement qui a accueilli des élèves jusqu'à 80 individus. Nombre des personnels qui ont développé le service de l'éducation surveillée puis de la protection judiciaire de la jeunesse sur le département de la Moselle et ses trois juridictions pour la jeunesse (spécificité de ce département qui est en même temps le territoire d'une des 2 Cours d'Appel du Ministère de la Justice en Lorraine) ont débuté sur cet établissement.

La même trame de pistes de réflexion, comme présentée ci-dessus dans le point A, est envisagée pour ce deuxième axe de l'atelier d'histoire sociale, sachant qu'en l'état des informations, aucun travail sur l'histoire de l'ISES de Montoy-Flanville n'a été débuté ni initié que ce soit du côté de la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse au plan national ou localement, que ce soit au niveau de l'AH-PJJ ou du CNAHES ou d'autres institutions comme l'université et les disciplines de sciences humaines et sociales plus largement, mais ce travail de recensement doit être entrepris.

Sa « courte histoire » (fermeture définitive dans les années 2000, mais fin de la désignation en tant qu'ISES dès la fin des années 1980, début des années 1990 puis fermeture progressive jusqu'à la fermeture définitive du site, qui peut être un frein à une histoire de l'établissement, a pour avantage de pouvoir permettre un travail de type mémoriel des acteurs de l'institution (tout comme avec peut-être plus de difficulté concernant l'IPES de Neufchâteau). Ce travail d'histoire peut aussi, pour faire le lien avec le troisième axe proposé, s'intéresser à la diffusion/propagation d'un certain nombre de conceptions, de pratiques professionnelles qui attestent d'une époque singulière et d'une capacité à répondre aux enjeux sociétaux de leur époque et qui pourront venir éclairer les débats actuels autour de la problématique du devenir des publics accueillis par les services extérieurs du ministère de la Justice (et plus largement « l'enfance en difficulté »). Par ailleurs, à partir de ces deux lieux (auxquels il faudra associer l'ISES de Bar-Le-Duc...), se sont déployés la quasi-totalité des formes d'intervention et de prise en charge éducative de la région Lorraine et des régions limitrophes (anciennes régions de Franche-Comté et d'Alsace...)

C - Contribution à l'histoire de la formation professionnelle des éducateurs du Ministère de la Justice.

Une troisième action qui peut nous permettre de jeter un pont entre le travail sur les deux institutions spéciales de l'éducation surveillée, en ce sens qu'elles ont eu à s'intéresser à la formation des élèves tant au plan général que professionnel dans un contexte d'évolution des publics accueillis, des problématiques sociales et personnelles et des capacités individuelles vis-à-vis des apprentissages scolaires et professionnelles nécessaires à une évolution positive des situations individuelles.

Tant du côté de l'IPES puis ISES de Neufchâteau que de l'ISES de Montoy-Flanville, les équipes professionnelles ont eu à transformer leur mode d'intervention par un travail de retour sur les pratiques et la recherche de réponses éducatives et professionnelles plus en adéquation avec les réalités sociales des publics accueillis.

Il est fort possible que ce premier énoncé du projet de ce troisième axe nous amène à tenter de réaliser une histoire des conceptions éducatives en cours au sein de l'Education Surveillée puis de la PJJ sur un temps long, depuis les conceptions en conflit au moment de la création de l'institution puis tout au long de la fin du XX^e siècle et qui cherchent en ce début de XXI^e siècle à produire un cadre conceptuel et pragmatique pour l'action éducative. C'est du moins une hypothèse qu'il serait judicieux de confirmer ou non.

Cette première formulation du projet de l'axe C nous conduit à considérer d'emblée l'objectif de poser les premiers jalons pour une histoire de la formation des personnels à l'ES puis à la PJJ, sans omettre de la croiser avec celles des secteurs professionnels du travail social et de l'éducation spécialisée qui, sur le territoire de nos investigations, ont été des acteurs-clés (on pense à l'IFRAS et antérieurement l'école de formation de Laxou dirigé par Jacques Bergeret...).

Ce projet d'une histoire de la formation est nécessairement à articuler avec les institutions savantes » que furent Vaucresson et notamment son articulation forte avec le monde de la recherche et le CNRS qui, avec le déploiement vers la PJJ, s'est « universitarisée » très tôt, prenant une direction différente de celle des instituts régionaux du travail social des autres secteurs d'intervention de l'éducation des populations en difficultés sociales et professionnelles et qui opèrent cette évolution ces dernières décennies¹.

Quels sont les rapports à l'académisme ? / déficit d'analyses sur les tensions et les paradoxes des évolutions entre les formations de type DEES du travail social et de la « capacité » à exercer le métier au sein de l'ES / Quels sont les rapports entre les actions des formateurs et le développement des connaissances en sciences humaines et sociale ? / Quels sont les profils de recrutement des professionnels de la formation ? /

* * *

¹ Un projet de numéro dédié à cette thématique est paru dans la revue Pensée plurielle en décembre 2020 que vous pourrez découvrir en suivant le lien suivant : https://www.imf.asso.fr/pages/?page_id=5798